

Public & prérequis

Cette formation s'adresse aux professionnel.le.s désirant se spécialiser dans le domaine de la formation d'adultes, que ce soit dans le cadre d'une institution ou de la formation de base ou continue en entreprise.

- Détenir des compétences et avoir animé des formations dans son domaine spécifique
- Posséder une expérience préalable dans l'accompagnement d'apprentissage des adultes (apprenti.e.s, étudiant.e.s, employé.e.s) favorise la réussite
- Avoir un accès informatique privé (ordinateur portable) afin de se connecter aux plateformes de formation

Titre obtenu

Une attestation de suivi de cours CPI Formations à la fin de chaque module peut être obtenue, pour autant que votre taux de présence atteigne 80%.

Validité des certificats modulaires :

Le certificat FSEA a une validité illimitée. Les certificats des modules de développement, le certificat du module transversal et le certificat du module d'intégration ont une validité de 5 ans. Les certificats des modules d'approfondissement ont une validité de 10 ans.

Vous devez disposer des 6 certificats modulaires ainsi que remplir les conditions d'expérience pratique (4 ans et au minimum 300 heures) pour vous présenter à l'examen professionnel fédéral auprès de la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA).



Informations financières

Prix indicatif de la filière ≈ 15'500 .-
Contribution **50% SEFRI**



Estimation durée de formation

Min. 2 ans
Max. 5 ans dès l'entrée au niveau II



Parcours de formation
FORMATEUR.TRICE D'ADULTES
Rayonnez dans le monde de la formation d'adultes.

Le brevet fédéral de formateur.trice d'adultes est composé de 6 modules de formation avec l'exigence d'une attestation d'expérience pratique (4 ans et au minimum 300 heures).

Cette qualification reconnue au niveau fédéral vous permettra d'élargir vos compétences en formation d'adultes tout en valorisant votre expertise. Grâce à ce brevet, vous serez capable de concevoir des formations novatrices ou de dynamiser des programmes existants, tout en offrant un accompagnement personnalisé et de qualité à vos participant.e.s.



Centre de Perfectionnement
Interprofessionnel

Route des Grives 2, 1763 Granges-Paccot
026 305 27 60 | info@cpi.ch

Attestation d'expérience pratique : 4 ans et au minimum 300 heures pour l'examen professionnel

